



# LA DEMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME À L'ÉCOLE COMMENCE AVEC NOUS

## Concours de bande dessinée:

Pour la toute première fois...

Le Programme de Projets Pilotes « Droits de l'Homme et Démocratie en Action », soutenu par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, est heureux d'annoncer un concours de bande dessinée sur le thème « Démocratie et droits de l'homme à l'école ». L'âge limite pour y prendre part est la fin de l'école secondaire.

Le concours donne aux étudiants la chance d'exprimer leur point de vue sur la démocratie et les droits de l'homme tels qu'ils les perçoivent dans leur vie quotidienne à l'école. La sélection sera faite par voie de consultation en ligne. Les bandes dessinées gagnantes seront ensuite intégrées dans un ou plusieurs courts films d'animation sur le sujet.

La bande dessinée doit raconter une histoire. Elle peut inclure des messages et/ou des dialogues écrits, avec un maximum de 8 vignettes (maximum 1 page). La bande dessinée doit être présentée en format PDF, n'excédant pas 1 mégaoctet. Un élève pourra soumettre plusieurs BD. Les messages pourront être rédigés en anglais, français ou allemand. Toute autre langue officielle européenne est bien sûr la bienvenue, avec une traduction dans l'une de ces trois langues.

La bande dessinée doit être simple et donner un message clair sur un ou plusieurs principes de la Charte sur l'Éducation à la Citoyenneté Démocratique et l'Éducation aux droits de l'homme dans le contexte des écoles, par exemple: participer à la prise de décisions, estimer la diversité, la paix, le respect de la dignité humaine, l'égalité des chances.

La bande dessinée doit être originale et en tous points le résultat d'un travail personnel de création de l'étudiant.

Les projets retenus recevront une grande visibilité dans les médias et seront exposés en ligne sur les sites Internet des institutions européennes, du Conseil de l'Europe et des partenaires dans nos nombreux réseaux. Les dix meilleures BD seront célébrées comme une contribution majeure à l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme et seront prises en compte dans un ou plusieurs court-métrage(s) réalisés par la suite.

## Informations générales:

Le Programme de Projets Pilotes « Droits de l'Homme et Démocratie en Action » dans le cadre duquel ce concours est organisé, a été lancé en 2013. Son but est de recueillir des données pour faciliter l'échange et la coopération, et de contribuer à l'élaboration de mécanismes durables pour la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme dans les pays participants.

«L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme " couvre l'éducation, la formation, la sensibilisation, l'information, les pratiques et les activités qui visent, en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et la compréhension, et en développant leurs attitudes et comportements à leur donner les moyens :

- Non seulement d'exercer et de défendre leurs droits, d'apprécier la diversité et de jouer un rôle actif dans la vie démocratique,
- Mais aussi de contribuer à l'édification et la défense d'une culture universelle des droits de l'homme.

La «Charte pour tous» disponible à l'adresse:

[http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/Source/Resources/Charter%20for%20all%20august01\\_3.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/Source/Resources/Charter%20for%20all%20august01_3.pdf)

illustre d'une manière très complète et concrète comment les principes de la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme sont intégrés dans la vie quotidienne des étudiants.

### Détails de soumission

Date limite pour la soumission des propositions: 24 décembre 2013 – Les propositions doivent être envoyées en format PDF à l'adresse suivante: [comicstrip.competition@coe.int](mailto:comicstrip.competition@coe.int)

L'identité du créateur ne devra pas figurer sur la bande dessinée, afin de permettre la neutralité de l'évaluation en ligne par le public.

En plus de la bande dessinée, l'étudiant participant devra fournir un bref texte explicatif, comprenant le nom du créateur, son adresse e-mail, son numéro de téléphone, ainsi que le nom et l'adresse de l'institution (école) du participant. Les formulaires d'identification incomplets se verront exclus du concours.

Le participant cède au Conseil de l'Europe les droits mondiaux de reproduire et publier, ou de faire reproduire et publier, le manuscrit soumis pour ce concours, par tous procédés et sur tous supports, y compris pour les supports multimédias (CD-Rom, CD-I, etc.) et réseaux (internet, intranet), en toutes langues et pour tous pays. Le Conseil se réserve le droit de décider s'il exercera ou non le droit de reproduire, publier et afficher lesdits textes.

Sauf accord contraire, la publication mentionnera le nom du participant. Le participant se porte garant du fait que la reproduction et/ou la publication des textes/images par le Conseil de l'Europe n'occasionneront aucune atteinte aux droits de tierces personnes. Toutefois, au cas où la responsabilité du Conseil de l'Europe serait engagée du fait d'une telle atteinte, le participant indemniserait le Conseil de l'Europe de tout préjudice conséquent.

### Méthode de sélection

Le concours de bande dessinée sera largement diffusé sur les sites Internet des partenaires du Conseil de l'Europe et des réseaux actifs dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme. Le public sera invité à visiter le <http://EDCHRE-Pilot-Projects-eu.coe.int> et à voter en ligne pour leur(s) bande(s) dessinée(s) préférée(s). La sélection finale reflètera à la fois les votes du public et les votes d'un comité de sélection ad hoc, garantissant de cette façon que les meilleures propositions reflèteront les valeurs et la philosophie de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme.

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants:

- ✓ La conformité avec les éléments requis pour le contenu de la bande dessinée
- ✓ La pertinence des messages au regard de la démocratie et des droits de l'homme à l'école.
- ✓ La créativité et l'originalité de la proposition.
- ✓ La nature évocatrice de la proposition et sa valeur esthétique.

